

ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



المملكة المغربية

المكتب المغربي
للملكية الصناعية والتجارية

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 24980 A1** (51) Cl. internationale : **G09F 11/02**
(43) Date de publication : **01.04.2000**

(21) N° Dépôt : **25775**
(22) Date de Dépôt : **21.09.1999**
(71) Demandeur(s) : **BENCHARQUI HAMID, 134, RUE CAPITAINE THIRIAT 10 EME ETAGE N° 47 CASABLANCA (MA)**
(72) Inventeur(s) : **BENCHARQUI HAMID**
(74) Mandataire : **BENCHARQUI HAMID**

(54) Titre : **SUPPORT D’AFFICHAGE PUBLICITAIRE ROTATIF A DEUX FACES**

(57) Abrégé : L'INVENTION SE PRÉSENTE SOUS FORME D'UN SUPPORT D’AFFICHAGE PUBLICITAIRE ROTATIF À DEUX FACES, D'UNE CAPACITÉ DE MAGASINAGE ET DE DIFFUSION DE SIX AFFICHES DIFFÉRENTES, UN MOYEN D'INFORMATION MÉDIATIQUE PAR AFFICHE , QUI PEUT GROUPEZ PLUSIEURS INFORMATIONS, OU ANNONCES PUBLICITAIRE À LA FOIS, ET DANS LE MÊME ESPACE QU'OCCUPERA UN PANNEAU D’AFFICHAGE TRADITIONNEL. LE SUPPORT D’AFFICHAGE PUBLICITAIRE ROTATIF À DEUX FACES FAIT L’OBJET D’UNE INVENTION SUR LE PLAN NATIONAL, ET UNE INVENTION SUR LE PLAN INTERNATIONAL.

BE 24 980

Titre :

**SUPPORT D’AFFICHAGE
PUBLICITAIRE ROTATIF
A DEUX FACES**

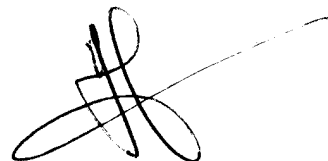
Résumé de l’invention :

L’invention se présente sous forme d’un support d’affichage publicitaire rotatif à deux faces, d’une capacité de magasinage et de diffusion de six (6) affiches différentes, un moyen d’information médiatique par affiche, qui peut grouper plusieurs informations, ou annonces publicitaire à la fois, et dans le même espace qu’occupera un panneau d’affichage traditionnel (voir Fig1)

Le support d’affichage publicitaire rotatif à deux faces fait l’objet d’une invention sur le plan national, et une innovation sur le plan international.

BU 25725
21/9/99

BE 24 980
1 - AVR 2000



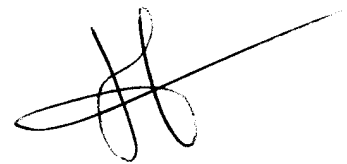
Description :

Le support d'affichage publicitaire rotatif a de nombreux avantages, parmi la capacité de magasinage et de diffusion, de six (6) affiches ou annonces (trois affiches de chaque côtés) qui se diffusent simultanément, comme il peut répondre à la demande accentuée, qu'exige l'information médiatique par affiche, qu'elle soit à caractère commercial, préventif, culturel, social, ou sportif. Avec une durée d'exposition ou de lecture identique pour chacune des affiches exposées, et dans un ordre de défilement bien déterminé.

Le support d'affichage publicitaire à rotation instantanée attire l'attention d'un grand public par un changement d'affichage tous les 20 ou 30 seconde. Cette rotation de changement peut – être sur le plan vertical, comme sur le plan horizontal.

Le support d'affichage publicitaire rotatif trouvera sa place dans le domaine de l'information médiatique par affiche, dans les milieux urbains, les carrefours, les grandes surfaces commerciales, les boulevards, les complexes sportifs ou centres de loisirs, comme dans tout endroit accessible au grand public.

Le support d'affichage publicitaire rotatif (S.A.P.R) a deux faces.



Le support d'affichage publicitaire rotatif est un concept nouveau qui répond aux multiples contraintes et inconvénients que vit le monde de l'information médiatique par affiche.

La publicité comme son nom l'indique s'adresse au public, pour faire valoir l'existence ou l'utilité d'un produit, d'une information ou d'une prévention, à travers les moyens et les supports de la communication et de l'information médiatique, qui ont évolué d'une façon relationnelle, et diversifiée au cours de ce siècle.

Le support d'affichage traditionnel n'a pas pu répondre à cette évolution sur le plan national ou l'information s'accroît par un nombre de plus en plus élevé, sur un espace réduit, déterminé et limité par un facteur dimensionnel et temporel, ce qui donne naissance à un affichage placardé sur les murs, et les façades de la ville, d'une façon archaïque, ce qui n'arrange en rien l'image de marque de la cité en particulier, et de l'urbanisme en général, et entrave le développement économique et social d'une civilisation ou l'information occupe une place primordiale et sans distinction de nature, ou du secteur de l'information.

C'est dans ce contexte que le support d'affichage publicitaire rotatif s'impose comme une solution clé, au besoin déjà existant, et pour permettre la diffusion de plusieurs informations sur affiches et dans le même espace qu'occupera un simple panneau traditionnel, c'est aussi un produit qui peut se fabriquer à grande échelle, avec les moyens existants sur le plan national, et à un coût hautement compétitif.

À la veille du troisième millénaire, la publicité médiatique a une place de plus en plus importante, véhiculée par une diversité d'informations à caractère social, commercial ou culturel. Toutes ces données font de la publicité un pilier vital pour le développement économique et social de chaque nation civilisationnelle avec un rôle actif dans le monde d'aujourd'hui.



REVENDEICATIONS :

1) L'invention se présente comme un support d'affichage rotatif à double faces (Recto - verso) voir Fig1. Son ossature se compose d'un cadre (**Rep1**) qui peut-être fixé, suspendu, ou élevé par un piétement (**Rep2**).

2) L'espace conçu pour l'affichage sur les deux faces se compose d'un alignement de plusieurs prismes triangulaires (**Rep3**) indispensable pour chaque face et qui constituent une surface plane et régulière sur toute sa totalité.

3) Les prismes triangulaires (**Rep3**) peuvent - être en Plexiglas ou en aluminium naturel fixe ou démontable, chaque prisme se compose de trois côtés égaux, montés sur un axe central Fig2 (**Rep4**) et chaque axe central est entraîné par un pignon de réception Fig2, (**Rep5**), avec une liaison de transmission par un pignon intermédiaire (**Rep6**) cannelées ou à chaînes.

4) Le nombre des prismes triangulaires Fig1 (**Rep3**) qui constituent la surface d'affichage, ainsi que leurs dimensions en largeur et en longueur se conforment aux dimensions standards de tout type d'affichage suivant les normes **I.S.O** avec les variantes de cotations comme l'indique le tableau suivant :

Largeur	Hauteur
1,00 m	0,50 m
1,00 m	1,00 m
1,20 m	1,50 m
1,20 m	2,00 m
1,50 m	2,50 m
1,50 m	3,00 m
3,00 m	2,00 m
4,00 m	2,00 m
4,00 m	3,00 m
6,00 m	3,00 m



5) Le compartiment de transmission Fig2 (**Rep7**) peut se placer sur un des deux côtés du support d'affichage publicitaire rotatif et suivant le besoin du plan de rotation, qu'il soit horizontal ou vertical .

6) Ce compartiment de transmission contient deux (2) moteurs reducteurs Fig3 (**Rep8**) à courant continu, un moteur pour chaque extrémité et qui commande la rotation circulaire sur 120° de l'ensemble des prismes triangulaires.

7) Ce mouvement répétitif sur 120° s'effectue grâce à deux cames à palette Fig3 (**Rep9**), une came pour chaque moteur, la continuité du mouvement se transmet par un ensemble de pignons de deux types différents (voir Fig3) cannelées ou à chaînes:

- ♦ Les pignons de réception Fig3 (**Rep5**) à l'extrémité de chaque axe des prismes triangulaire (**Rep3**).
- ♦ Les pignons intermédiaires Fig3 (**Rep6**) reliant chaque paire de pignons de réception.

8) Le support d'affichage publicitaire rotatif dispose d'une armoire de commande électrique Fig4 (**Rep10**) alimentée par un câble Fig4 (**Rep11**) à courant alternatif 220V à la base de l'alimentation, se trouve un fusible de sécurité (**Rep12**) ainsi qu'une prise à la terre suivant les normes **I.S.O.** .

9) Cette alimentation passe par un redresseur de courant AC-CC Fig4 (**Rep13**), ainsi que par un temporisateur électronique (**Rep14**) qui commande la durée et la temporisation de l'alternance << arrêt >> (ou temps d'exposition).

10) Le circuit d'alimentation se réactive à nouveau à travers un relais à double contacteurs (**Rep15**) et à un contacteur inverseur a fin de course (**Rep16**).

11) Le bouton poussoir (**Rep17**) qui commande la marche - arrêt se trouve relié au circuit et à l'intérieur de l'armoire de commande (**Rep10**) qui est totalement étanche contre toute infiltration d'eau et isolée contre tout risque de choc ou d'électrocution.



Fig1

SUPPORT D'AFFICHAGE ROTATIF A DEUX FACES

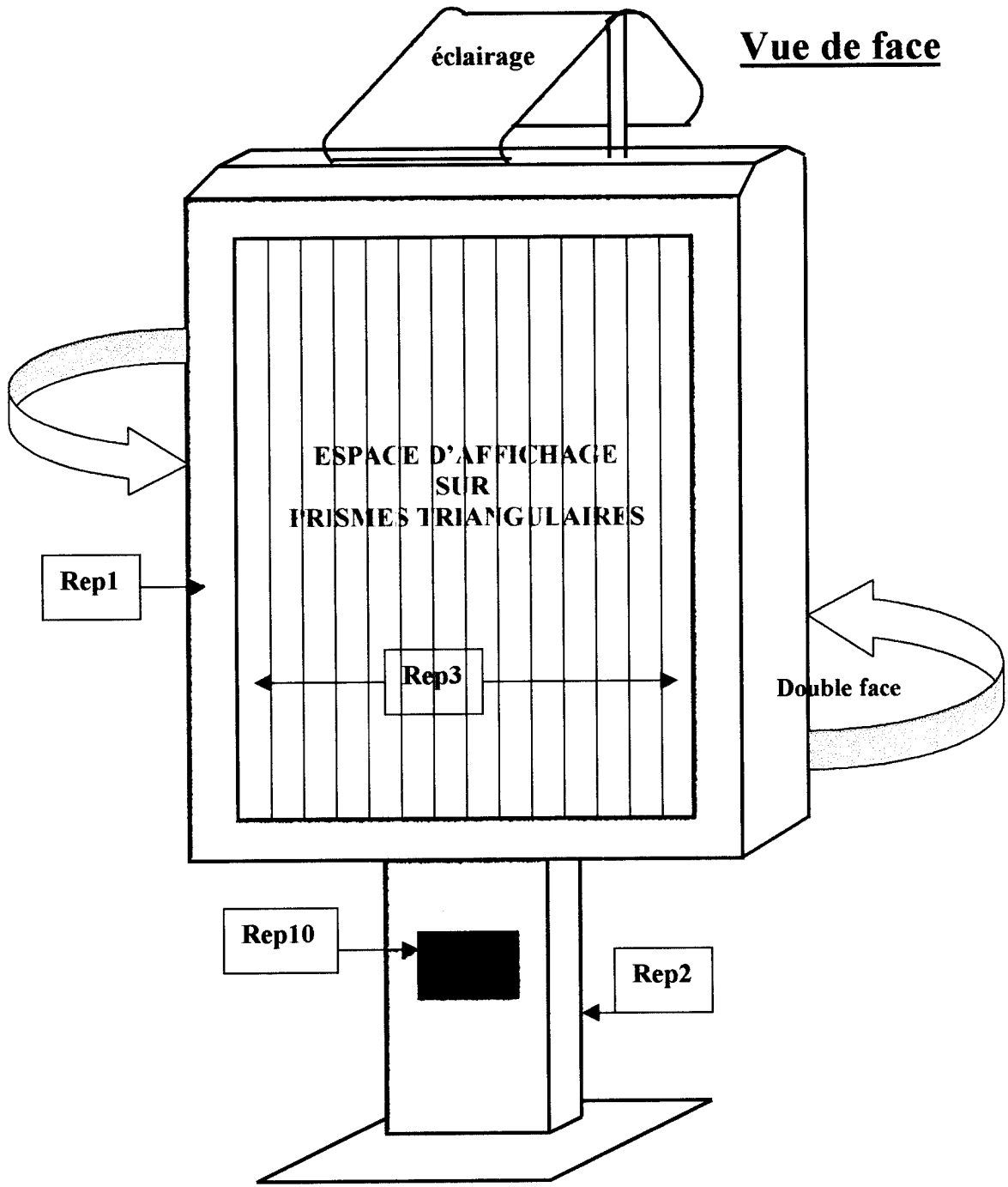


Fig 2

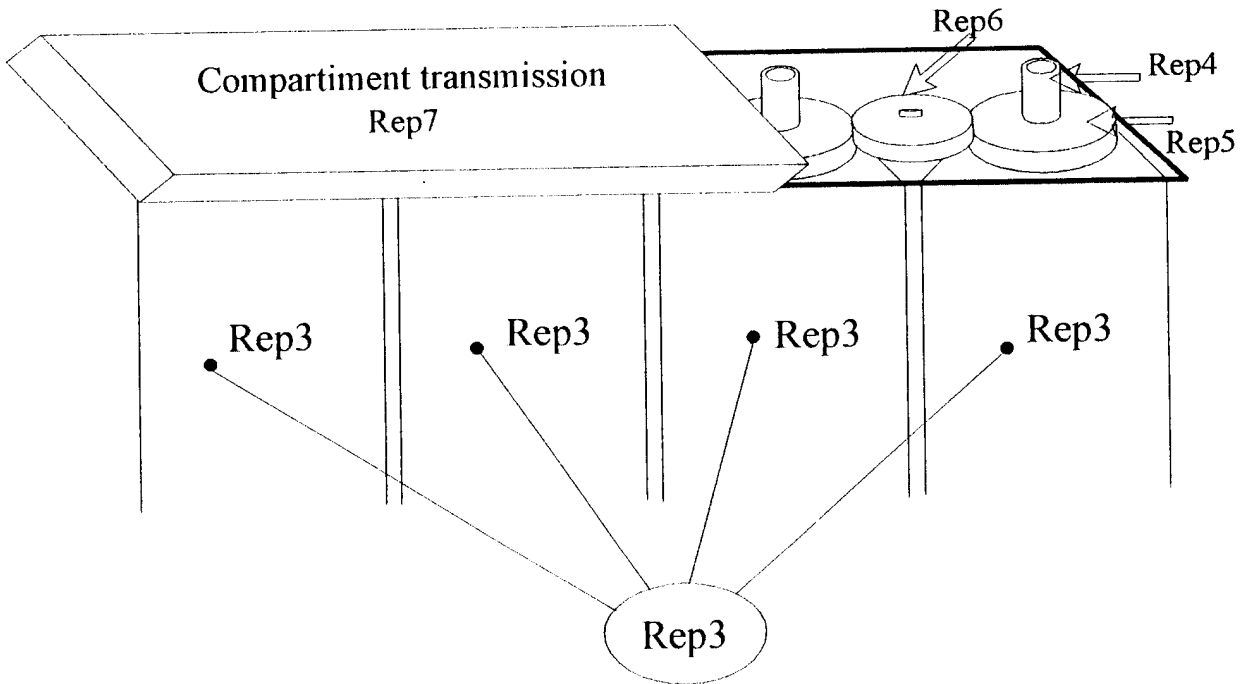


Fig 3

Vue de dessus

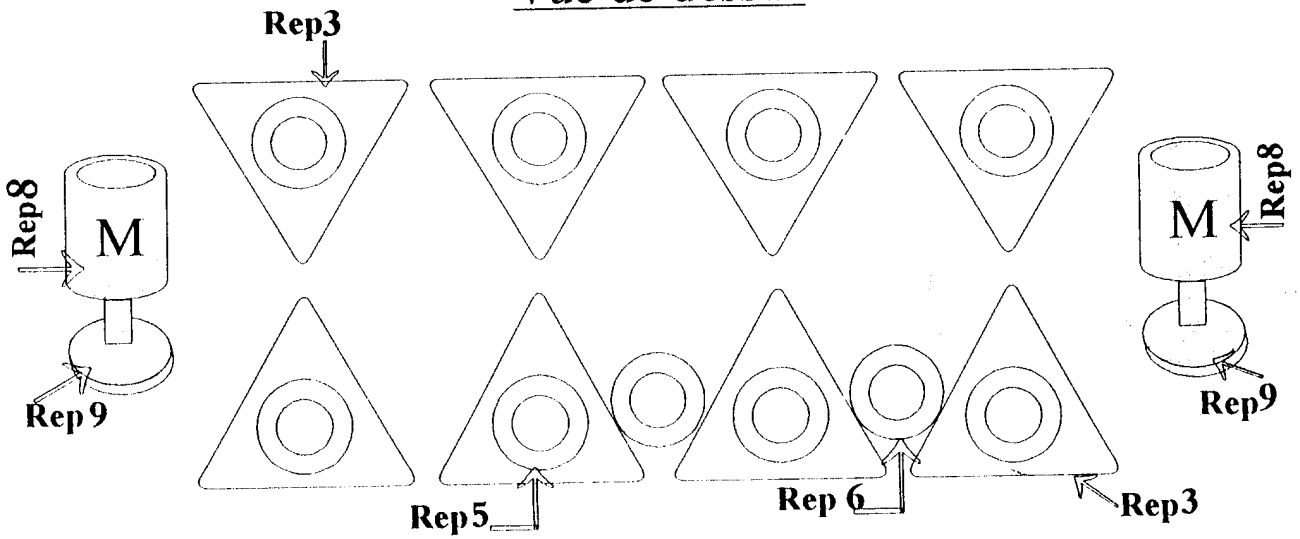


Fig 4

